



# ANNALES

PUBLIÉES TRIMESTRIELLEMENT PAR

L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE - LE MIRAIL

NOUVELLE SÉRIE

TOME X - 1974

FASCICULE 4

**GRAMMATICA**

**III**

**(EXTRAIT)**

## Quelques hypothèses... (suite) <sup>(1)</sup> : deux imparfaits ?

PAR

**Jean-Claude DINGUIRARD**

01. Les deux valeurs de l'Imparfait de l'Indicatif présumé dont il sera question ici ont fait l'objet d'excellentes analyses, que nous adoptons volontiers, et auxquelles nous ne saurions guère ajouter. On en trouvera un exemple, avec un état bibliographique récent de la question, dans la remarquable étude de M. Wilmet, *L'Imparfait dit hypocoristique* (Le Français Moderne, 1968-4 : 298-312), à laquelle nous renvoyons une fois pour toutes. Nous rappellerons simplement :

02. Les caractérisations admirablement succinctes que donna A. Henry des deux valeurs qui nous occupent :

« *Comme elle donnait bien la patte, notre Titite !* (à une chienne...) »

Imparfait hypocoristique (qui est toujours, par certains côtés, un imparfait de condescendance). Faits indiscutablement présents et sans lien, direct ou indirect, avec le passé. Discours direct ! La « situation » fournit automatiquement la référence chronologique. Signification psychologique avant tout (comp. la même phrase avec un présent).

*Je venais (je voulais...) vous demander un service.*

(1) Cf. *Grammatica* n° 2.

Imparfait d'atténuation; mouvement psychologique inverse de celui qui s'exprime dans l'exemple précédent; véritable pendant de l'imparfait hypocoristique. D'ailleurs limité à quelques verbes, qui en deviennent semi-auxiliaires. Discours direct ! Première personne seule possible (supposer que l'interlocuteur réponde *ah ! vous venez me demander un service ! Eh bien ! je vous écoute !* et voyez le sens que « reprend » *veniez*; comp. aussi *il venait justement me demander un service*). A la rigueur, on peut dire qu'il y a un lien indirect avec le passé, mais c'est là une opération toute logique et artificielle. Signification psychologique avant tout. La « situation » fournit automatiquement la référence chronologique précise. » (2).

03. Ceci posé, notre propos est simplement d'esquisser une hypothèse synthétique concernant ces deux valeurs de l'Imparfait; ou, si l'on veut, de paraphraser l'étiquette « valeur psychologique » que leur attribue A. Henry; le terme en effet nous gêne un peu : qu'est-ce qui n'est pas psychologique, tout bien pesé, dans le domaine de la sémantique ?

#### 1. CONSTANTES DANS L'EMPLOI DE L'IMPARFAIT HYPCORISTIQUE.

1.1. Dans *Comme elle donnait bien la patte...*, personne sans doute, sauf esprit de système grammatical induré, n'a l'idée de prétendre que l'Imparfait offre la moindre dénotation de 'passé' : elle est pourtant attendue a priori de ce tiroir. C'est que la situation oblitère totalement, dans ce fait de parole, le signifié attaché à l'Imparfait dans la langue; tout bonnement, la situation *est* ici le signifié : il importe donc d'en observer les constantes. Elles ont été maintes fois dégagées et consistent en ceci :

1.2.1. L'Imparfait hypocoristique apparaît toujours, et exclusivement, en situation de dialogue. Ceci exclut de son registre d'emploi le récit (*Comme elle était jolie, la petite chèvre de M. Seguin !* ne saurait être interprété, dans le contexte de Daudet, comme Imparfait hypocoristique (3)), mais aussi le monologue (*Que j'étais donc gentil !* peut parfaitement être un Imparfait hypocoristique; mais c'est à condition que *je* y fonctionne comme pronom de la seconde personne).

(2) A. Henry, *L'Imparfait est-il un temps ?* Mélanges C. Bruneau, 1954 : 12-13.

(3) Mais J. Allières, que je remercie bien vivement, me fait observer que dans les contes, dont les auditeurs privilégiés sont aujourd'hui les enfants, l'Imparfait est de mise : *Il était une fois...* Voilà un usage qui a pu aider au succès de l'Imparfait hypocoristique, qui semble assez récent.

1.2.2. Le locuteur est toujours un adulte (ou quelqu'un qui fait fonction d'adulte), tandis que l'interlocuteur est toujours un enfant en bas âge, un animal familier, à la rigueur quelqu'un que le locuteur assimile à l'une ou l'autre de ces catégories sociales : d'où, notamment, un emploi érotique de l'Imparfait hypocoristique — chacun sait, depuis Marc de Papillon de Lasphrise, que « l'Amour se fait mieux en langage enfançon » (4).

1.3.1. La notion d'enfant « en bas âge » demande à être précisée. D'après les observations des savants qui ont commenté l'Imparfait hypocoristique, confirmées par les exemples quotidiens que je recueille dans ma famille, la notion d'enfant en bas âge paraît réductible dans une large mesure à celle d'animal. Pour autant qu'on puisse en juger en effet, l'enfant en bas âge, récepteur privilégié de l'Imparfait hypocoristique, est essentiellement un enfant qui n'a pas encore atteint le stade de la communication linguistique, cf. « l'Imparfait (hypocoristique) s'adressera nécessairement à des êtres que l'opinion ne consent pas à traiter tout à fait en personne humaines (5) » ; de plus « un dialogue véritable ne s'établit pas entre l'adulte et l'enfant ou l'animal interpellé (6) ». De façon plus explicite encore : « Le bébé [= l'interlocuteur] a 6 mois et ne parle évidemment pas (7) », ainsi que « il s'agit souvent de propos adressés à des enfants, ou à des animaux, qui ne savent pas parler (8) ».

1.3.2. Les traits communs à la couple hétéroclite [*enfant, animal*] sont donc, bien sûr, 'être animé', 'être familier', etc., mais surtout 'être exclu de toute communication linguistique'. Il ne fait aucun doute que découle de là, en situation de dialogue, l'expression d'une supériorité du locuteur sur l'interlocuteur : d'où la valeur de condescendance souvent attribuée à l'Imparfait hypocoristique. Mais c'est là un épiphénomène.

1.3.3. On notera que du point de vue de la stricte logique, il y a apparemment contradiction flagrante entre les deux constantes de l'emploi étudié : exigence du dialogue d'une part, incapacité de l'interlocuteur à communiquer d'autre part. Cette contradiction nous paraît constituer l'une des clés de l'Imparfait hypocoristique : c'est

(4) Marc de Papillon de Lasphrise, *L'Amour passionné de Noémie*, LXIII, in A.-M. Schmidt, *Poètes du XVI<sup>e</sup> s.*, Paris 1959 : 867.

(5) M. Wilmet, *art. cit.* : 310.

(6) *Id.* : 311.

(7) L. Sletsjõe, *L'Imparfait dit hypocoristique*. *Le Français Moderne*, 1963-4 : 256.

(8) *Id.*, *Le Français Moderne*, 1964-1 : 34.

une valeur qui ne saurait s'employer qu'en cas de *communication feinte* (au premier ou au second degré), comme l'a fait remarquer G. Gougenheim (9). La simulation est marquée, aux oreilles du locuteur (ou à celles d'un témoin éventuel), par l'écart que constitue le signifiant d'Imparfait dénotant un 'présent d'actualité'. Le premier rôle du morphème (-e) est donc, à tout prendre, moins linguistique que sémiologique. Son but essentiel paraît bien de donner un renseignement sur l'état d'esprit du locuteur (= 'attention ! je joue'), bien plus que d'apporter un élément significatif au message lui-même. — *N.B.* : si nous affirmons l'équivalence de l'Imparfait hypocoristique et du Présent d'actualité, c'est uniquement au niveau de la dénotation; les connotations, elles, diffèrent de façon sensible.

## 2. TRAITS CONCOMITANTS.

2.1. Que l'Imparfait hypocoristique est un fait ludique, cela est confirmé par un certain nombre de traits concomitants, dont la fréquence, à défaut de l'obligation, a été soulignée par les observateurs. Ainsi, dans un dialogue, même feint, entre l'adulte-locuteur et l'enfant (ou l'animal) — auditeur, on attend assez normalement l'emploi de *tu*. Or, on observe bien plus souvent semble-t-il, celui de *il/elle*, celui de *je*, celui du *vous* de politesse, etc. En outre, l'Imparfait hypocoristique apparaît dans des énoncés qui s'accommodent volontiers de déformations phonétiques particulières à la « langue des nourrices » : des palatalisations systématiques, notamment. Enfin, cet Imparfait fait souvent appel, toujours à titre concomitant, à des lexèmes bien particulier, traditionnellement classés dans le « vocabulaire infantin ». Un exemple recueilli par L. Tesnière résume parfaitement ces traits annexes de l'Imparfait hypocoristique : *Oh, qu'il était zoli, le petit toutou à sa mémé !* (10). Bref, on observe parmi les traits contextuels concomitants à l'emploi de l'Imparfait hypocoristique, des déviations assez systématiques dans le domaine de la phonétique, de la morphologie (pronominale), du lexique... Ces faits sont redondants par rapport à la déviation morphosémantique manifestée par le verbe. Ils constituent autant de signaux, superposés au message, qu'il s'agit d'un jeu de, et par le, langage.

2.2. Une contre-épreuve montre encore l'aspect exclusivement ludique de l'Imparfait hypocoristique. Il ne viendrait en effet à l'idée de personne d'utiliser cette valeur de l'Imparfait dans un

(9) *apud* M. Wilmet, *art. cit.* : 309.

(10) L. Tesnière, *L'emploi des temps en français*. Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg, 1927 : 48.

« dialogue » avec ceux que des raisons pathologiques excluent de la communication linguistique : aphasiques, sourds-muets... Bien sûr, c'est parce qu'il est mal vu, depuis des siècles, de plaisanter les infirmités. Mais si l'Imparfait hypocoristique est si courant lorsqu'on s'adresse à un chien ou à un bébé, c'est peut-être parce qu'il serait tout aussi réprouvé, socialement parlant, de s'adresser à eux comme à des adultes raisonnables. En somme, par l'emploi de l'Imparfait hypocoristique, le locuteur adulte signale simplement qu'il connaît les règles usuelles de la communication; mais qu'il les écarte provisoirement, sans toutefois retomber complètement en enfance.

### 3. L'IMPARFAIT D'ATTÉNUATION.

3.1. De façon implicite ou explicite, l'Imparfait d'atténuation est à peu près toujours mis en rapport avec l'Imparfait hypocoristique. C'est parfois pour le simple motif qu'ils apparaissent tous deux comme inclassables : il est alors commode de les ranger sous la rubrique « Divers ». Mais le plus souvent, on rapproche ces deux valeurs en se fondant sur une réelle ressemblance sémantique : ainsi R.L. Wagner et J. Pinchon rassemblent les deux valeurs sous le titre « L'Imparfait évoque un fait situé dans le présent » (11). Il nous semble que l'Imparfait d'atténuation offre encore d'autres rapports avec l'Imparfait hypocoristique : ceux que suggère A. Henry, très précisément. D'abord, ils n'apparaissent qu'en situation de dialogue; ensuite, le locuteur qui utilise l'Imparfait d'atténuation se place volontairement dans une position d'infériorité sociale; le fait n'est pas sans évoquer, par une certaine symétrie inverse, le trait 'condescendance' qu'implique l'Imparfait hypocoristique. Enfin, alors que l'Imparfait hypocoristique exclut la première personne, l'Imparfait d'atténuation n'en admet guère d'autre. Ces ressemblances et ces faits de symétrie conduisent donc à considérer que, sous un certain angle au moins,

3.2. ces deux valeurs si complémentaires, et d'abord peut-être parce qu'elles sont étroitement complémentaires, n'en font qu'une. L'antinomie que l'on pourrait être tenté d'objecter entre la 'condescendance' de l'un et la 'déférence' de l'autre cesse d'exister lorsqu'on constate qu'elle est conditionnée par la personne du pronom : l'Imparfait marque, dans les deux cas, un simple trait d'*humilité*. Il s'attache forcément à la deuxième personne dans l'hypocoristique, à la première dans l'Imparfait d'atténuation.

(11) *Grammaire du français classique et moderne*, Paris 1970 : 358.

## 4. HYPOTHÈSE ÉTIOLOGIQUE.

4.1. Reste à comprendre pourquoi l'Imparfait, et lui seul, a été choisi pour assumer ce rôle d'expression de l'humilité : après tout, a priori, n'importe quel autre tiroir (Présent de l'Indicatif exclu) aurait fait tout aussi bien l'affaire, puisqu'il s'agissait simplement

— d'un signal 'attention ! je joue !', ou 'attention ! je tiens un rôle dans une comédie sociale !', combiné avec

— une 'valeur d'humilité' pour laquelle, après tout, il n'était point besoin de motivation, même secondaire.

4.2. Le problème est sans doute autant, dans ces conditions, de replacer l'étude de nos deux Imparfaites dans le cadre *onomasiologique* de l'expression de l'humilité, ainsi que dans celui des déformations ludiques que l'on impose aux deux articulations du langage, que de ramener les deux valeurs au cadre (sémasiologique) de l'Imparfait.

4.3. Une telle tâche ne peut être qu'esquissée ici, sous la forme d'hypothèses que, faut-il le redire, nous livrons à l'appréciation du lecteur. Ainsi, on a signalé depuis longtemps, à côté de l'Imparfait hypocoristique, un « futur périphrastique du passé » : *Oui, c'était fini, on allait le remettre dans son dodo, le petit Nano* <sup>(12)</sup>, et un Plus-que-Parfait, tous deux à valeur hypocoristique : *Ça c'est un beau chienchien, ça. Maman l'avait brossé ce matin. Elle avait bien brossé les poilpoils, Maman...* <sup>(13)</sup>. Étant donné le trait 'humilité' d'une part, la mise hors-système d'autre part de l'hypocoristique; étant donné encore que tous les tiroirs à qui l'on reconnaît une valeur hypocoristique ont en commun le morphème (-e), on peut se demander si l'Imparfait n'a pas été choisi, de préférence à tout autre tiroir, parce que grâce à lui on peut jouer à l'amalgame d'une désinence verbale -ais, -ai(en)t et du suffixe diminutif -et : ils sont homophones.

4.4.1. L'hypothèse est folle, peut-être, et nous ne la soutiendrions que jusqu'au bûcher exclusivement. Elle se heurte au fait qu'on n'a guère d'exemples, en français, de perméabilité entre les catégories grammaticales (mais la dérivation impropre ?). Surtout pourrait la combattre le fait suivant :

(12) Damourette et Pichon *apud* M. Wilmet, *art. cit.* : 299.

(13) R. Pierre et J.M. Thibault *apud* M. Wilmet, *art. cit.* : 300.

4.4.2. On sait que dans nombre d'emplois marginaux, le Conditionnel et l'Imparfait sont en variantes libres, ainsi pour la valeur ludique :

—Moi { j'étais  
je serais le gendarme, et toi le voleur...

et de même pour la valeur d'atténuation : *Je voulais* ou *Je voudrais vous demander...* On pourrait s'étonner que dans ces conditions l'équivalence n'existe pas entre les deux tiroirs pour l'hypocoristique : *Qu'il était joli, mon bébé !* mais non \**Qu'il serait joli...* Nous expliquerons volontiers la non-existence en ce cas du Conditionnel par le fait qu'il s'agit d'un tiroir en -r. On sait que la langue des nourrices possède, entre autres constantes, celle de créoliser les mots, la lettre canine étant jugée dure : [p'ɔjə] pour *pauvre*, [plœ'je] pour *pleurer*, etc., s'entendent fréquemment. Il y a donc, tout simplement, incompatibilité entre le phonème /r/ et la valeur d'hypocoristique.

4.4.3. Au contraire, notre hypothèse étiologique pourrait avoir pour elle que, dans la dénotation, dans les connotations, dans le signifiant, dans le contexte ni dans la situation du phénomène concerné, rien ne s'oppose à elle : bien au contraire; l'aspect cryptique du phénomène s'accorderait même passablement bien avec l'aspect ludique de l'Imparfait hypocoristique. *Comme elle donnait bien la papatte...* aussi bien que *Je venais vous demander...* peuvent s'analyser en 'elle' (/je') + 'humilité' (14) + 'demander' (/donner') + 'présent d'actualité'.

4.5. Mais l'acceptabilité de nos hypothèses n'est pas l'élément important de ces deux notules. Qu'il s'agisse de la proposition

(a) /-ō/ (désinence de 4<sup>e</sup> personne) = /ō/ (pronom de conjugaison) que nous avons suggérée dans la première partie de cette note, ou de la proposition

(b) /-e/ (désinence d'Imparfait) = /-e/ (suffixe diminutif) que nous suggérons ici,

l'important est que (nous l'espérons au moins), ces propositions sont choquantes. Plus précisément, elles nous paraissent heurter le sentiment grammatical que nous avons de notre langue, et ceci pose un singulier problème.

(14) Humilité qui s'exprime en d'autres situations par des moyens lexicaux très explicites : *Moi, chétif...* (coloration archaïque); *L'indigne vermisseau que je suis...* (le Chinois des bandes dessinées), etc.

5. Comment peut-il se faire en effet que deux signes linguistiques qui offrent pourtant, selon toute vraisemblance, même signifiant et même signifié, ne nous paraissent pas identiques ? C'est que nous gêne, dans les exemples que nous avons choisis, l'appartenance à des paradigmes différents. Une illustration d'un fait apparenté pourrait être trouvée dans le fameux problème du « genre comme indice de grandeur » (15) : là aussi, une portion non négligeable du signifié repose sur la seule appartenance du mot à un ensemble grammatical.

Mais cette portion du signifié n'est pas tout à fait une dénotation, et elle n'est pas non plus une connotation. Faut-il donc envisager un troisième constituant, grammatical dans son essence, dans le signifié ? Par souci d'alignement terminologique, on pourrait l'appeler *notation*.

---

(15) Sur ce passionnant problème, cf. B. Hasselrot, *Etudes sur la formation diminutive dans les langues romanes*, Uppsala-Wiesbaden, 1957 : 133-168; et, sous le titre « Le genre, indice de grandeur », *Le Français Moderne* : A. Dauzat (1952-4 : 243), C. Rapin (1953-2 : 115-120; 1960-1 : 6).